

bilan de compétences

Programme générique en date du 4 décembre 2023. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	<p>Le bilan de compétences est une des quatre actions de formation définies par la Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. C'est l'occasion pour le bénéficiaire de mettre en relief son parcours passé, avec l'éclairage d'un.e consultant.e spécialisé.e, afin de l'aider à identifier de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle.</p> <p>Comme le précise l'article L.6313-4 du Code du Travail, le bilan de compétences a pour objet de « permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ». Ainsi le bilan de compétences a pour but de dessiner le profil du bénéficiaire sur le plan professionnel afin de mieux connaître ses atouts.</p> <p>Cet accompagnement se déroule en 3 phases :</p> <p>1/ Phase préliminaire : évaluation des besoins de la personne, puis présentation des méthodes et techniques utilisées lors de l'évaluation. 2/ Phase d'investigation : analyse des motivations, identification des compétences et détermination des possibilités d'évolution professionnelle. 3/ Phase de conclusion : élaboration d'un projet professionnel réaliste avec les étapes différentes de sa mise en œuvre.</p> <p>À la fin de l'accompagnement le/la bénéficiaire reçoit un document de synthèse ainsi que des conclusions détaillées de l'action. Sauf indication contraire de la part du ou de la bénéficiaire, les résultats du bilan de compétences restent confidentiels.</p>
Pré-requis	Parler le français.
Objectifs généraux	<p>Le bilan de compétences permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'explorer, de formaliser et de valoriser des compétences personnelles et professionnelles, des aptitudes et des motivations • une analyse de la faisabilité d'un projet relativement à l'environnement socio-professionnel et aux besoins socio-économiques • de définir et activer un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation • d'utiliser les atouts mis en lumière comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	<p>A partir de la taxonomie de Bloom, on définit les objectifs pédagogiques opérationnels du bilan de compétences tels que le bénéficiaire puisse et sache :</p> <p>1/ décrire et reconnaître, afin de 2/ interpréter et intégrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • son parcours de formation et professionnel • ses intérêts, motivations, valeur professionnels • ses comportements professionnels • ses compétences personnelles et professionnelles • son environnement socio-professionnel • ses points d'appui et ses points d'amélioration <p>Afin de 3/ adapter et mettre en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • un projet professionnel satisfaisant et réalisable • un plan d'action daté pour le réaliser <p>Et en 4/ ré-examiner ultérieurement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sa situation et son contexte socio-professionnel <p>Afin de 5/ élaborer et organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une nouvelle stratégie d'orientation professionnelle (compétence d'auto-orientation tout au long de sa vie professionnelle (Lemoine))
Public concerné	Pour tout public, salarié, libéral, demandeur d'emploi
Modalités d'inscription et délai d'accès	<p>Dès que le financement est accepté, la prestation peut démarrer sous un délai de 11 jours ouvrés.</p> <p>La prestation se réalise en visioconférence.</p>
Méthodes mobilisées	Des méthodes d'accompagnement diversifiées sont proposées aux bénéficiaires de bilan de compétences. Les modalités pédagogiques ou exercices ou tests, servent d'évaluation pour la connaissance de soi et la connaissance de l'environnement socio-professionnel.

Le consultant peut proposer différents moyens techniques et outils :

- Entretiens de type clinique et délibératif (Lhottelier)
- Travaux sur des grilles d'analyse (poste de travail, secteur de travail, expériences professionnelles, compétences développées, intérêts et valeurs professionnels),
- Travail de documentation ou d'auto-documentation, sur l'environnement socio-professionnel, référentiels d'activité ou de compétences, enquêtes métier
- Différents tests (en ligne sécurisé) sont proposés : inventaire d'intérêts professionnels et de personnalité.

Ressources pédagogiques

Utilisation d'outils, sous forme de documents texte, permettant de réaliser les analyses décrites : questionnaires, listes.

Si nécessaire, utilisation de questionnaires d'intérêts professionnels, de personnalité en ligne.

Les outils proposés font toujours l'objet d'une explicitation par le conseiller, et d'un accord par le bénéficiaire.

Dans tous les cas, l'entretien, le dialogue, la délibération (Lhottelier) est la ressource pédagogique principale, qui permet de donner du sens aux résultats produits avec les outils ou les questionnaires.

Modalités d'organisation

Nous vous recevons en entretien préalable, gratuit et sans engagement, pour vous présenter la démarche et écouter vos attentes.

Après votre inscription, le bilan de compétences va se dérouler en 3 phases pour une durée totale de 24 heures. 1) Phase d'accueil et de contractualisation 2) Phase d'investigation 3) Phase de conclusion

Ces 3 phases sont modulables en fonction de vos besoins spécifiques.

Sur cette durée totale de 24 heures qui se déploient sur une période de 3 à 4 mois, 14 heures sont réservées à des entretiens en face à face par visioconférence, de préférence par session de 2 heures. Et 10 heures sont consacrées à un travail personnel guidé.

Un entretien de suivi dans un délai de 6 mois après la fin du bilan est proposé pour échanger sur la mise en œuvre du plan d'action.

Matériel pédagogique

Un ordinateur, avec webcam et connexion internet, est nécessaire pour les entretiens en visioconférence. Le conseiller utilise la fonction "partage de documents" pour montrer les documents et outils au bénéficiaire. Les documents nécessaires à la réalisation d'outils et exercices entre les séances sont envoyés à l'adresse mail du bénéficiaire.

Modalités d'évaluation

Une évaluation diagnostic a lieu au moment de l'entretien préliminaire : définition de la demande et des besoins, définition des objectifs de travail, définition du programme et des outils.

Puis une évaluation formative a lieu tout le long de la phase d'investigation, par le biais des entretiens réguliers qui permettent de suivre l'avancement du travail. Cela comprend aussi un point sur l'appropriation des outils par le bénéficiaire.

Enfin, une évaluation sommative a lieu lors de la dernière séance : la restitution des analyses et résultats du bilan de compétences s'effectue par le biais d'un document de synthèse, discuté tout le long du bilan avec le bénéficiaire, et qui fait l'objet d'une validation finale par le bénéficiaire.

Une évaluation à chaud à l'issue du stage, puis à froid dans un délai de six mois après sont réalisées.

Il s'agit d'évaluer différents aspects :

1/Accueil : communication des informations préalables et accueil en formation.

2/ Contenu de la formation : programme, supports pédagogiques, organisation de modules, alternance théorie/pratique.

3/Équipe des formateurs : qualité de l'enseignement, disponibilité, pertinence des explications données.

4/ Moyens mis à disposition : salles de cours, documentation, plateaux techniques, équipement ou interfaces informatiques.

5/Accompagnement : aide à la recherche de stage / emploi, pris en compte de vos demandes et besoins.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

Accès aux formations

À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

Tarif indicatif

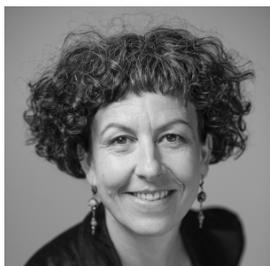
2000 € HT (2400 € TTC)

Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe

Durée

24 heures

Intervenant(e)s

**Helena BUSSON**

Psychologue, psychologue clinicienne du travail, formatrice

analyse de pratiques professionnelles, secteur medico-social – petite enfance

formations : préparation projet de vie à la retraite, usages numériques et santé au travail, régulation des émotions et travail

psychologue du travail, psychologue du personnel en institution (hôpital Fondation, fonction publique territoriale)

psychologue praticienne de psychothérapie relationnelle (adultes)

accompagnement des transitions de vie

Son CV

<https://helenabusson.pro>

Site Web

<http://helenabusson.pro>

**Kanitha Kernem-Auclair**

Coach professionnelle, formatrice et consultante ESS, j'accompagne les transitions individuelles et collectives pour plus de sens au travail et dans les organisations.

Consultante et coach professionnelle, j'accompagne les personnes et les organisations dans leurs transitions, pour plus de sens au travail, de collectif et d'utilité sociale.

Après 18 ans au service de l'intérêt général et de la solidarité, voilà ce qui m'ANIME aujourd'hui :

- donner du sens et prendre soin du collectif en incarnant les valeurs dans l'organisation, construire un faire ensemble qui donne sa place à chacun.e et favorise un fonctionnement inclusif

ET

- permettre à chacun.e de trouver du sens dans sa vie professionnelle, d'exprimer ses possibles pour mieux contribuer au collectif

CAR agir au niveau individuel ET collectif concourt à la construction d'organisations plus responsables et d'une société plus solidaire.

Mes activités au service de cette vision :

LE SENS DES POSSIBLES : accompagnement des personnes dans leur transition professionnelle (reconversion, prise de poste, recherche d'emploi, concrétisation de projet/entrepreneuriat...), pour une aventure professionnelle qui leur ressemble

- Bilan de compétences (éligible CPF)

- Coaching individuel

LE SENS DES COMMUNS : accompagnement des organisations de l'ESS dans la construction de fonctionnement plus collectif, de vision et projets communs, de gouvernance partagée, et de coopérations multi-acteurs

- Formation (gouvernance partagée, fonctionnement collectif, vie associative, management aligné avec les valeurs ...)

- Facilitation, animation et conseil

- Coaching collectif

<https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/2024/01/Le-Sens-des-Possibles-2023.pdf>

Marie-Laure DISDIER-CAMBILLAU**Martine BARATTE BIOLLEY**

Mettre en lumière votre relation au travail pour agir en conscience - Coach professionnelle – Consultante RH - Bilan de compétences & VAE - Formatrice – Supervisions professionnelles

J'accompagne les personnes qui souhaitent porter un regard neuf sur leur rapport au travail. Mon rôle est de donner à voir vos ressources qui brillent dans l'ombre, vous aider à ramener la quiétude et rester attentif.ve aux besoins & désirs qui vous animent.

Coach certifiée, accréditée SF Coach, consultante RH & formatrice agréée :

- Changement
- Reconversion & Prise de poste
- Recherche d'emploi
- Souffrance au travail
- Relations, Dynamiques de groupe & Gestion des conflits
- Autonomie & Prise de responsabilité
- Accompagnement de binômes
- Recrutement & Fidélisation
- Formations éligibles CPF : Processus créatif, Intelligence situationnelle & relationnelle,
- Communication Non Violente

Son CV

https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/martine-baratte-biolley/MARTINE-Coaching_12_fiches_v_BD_vEXE_MAJ-05_2024.pdf

Salarié.e.s, indépendant.e.s, intermittent.e.s, chercheur.se.s d'emploi, entrepreneur.se.s, managers et responsables RH.

Ma démarche, d'inspiration Narrative, est centrée sur les individus & les défis relevés. J'invite à faire un pas de côté pour observer la complexité de vos identités construites & mouvantes. Dans un espace dénué de jugement, je vous propose de revisiter vos Histoires : les stratégies déployées & ressources employées. Renouez avec les forces qui vous animent & avancez, avec clarté, sur ce chemin qui vous est propre.

Mon rôle est celui du tiers qui propose un regard neuf sur ce qui se joue au travail. Je m'appuie sur l'Analyse Systémique & Transactionnelle, je puise dans les techniques de Communication Non Violente pour favoriser l'échange paisible & fertile.

Ma posture est celle de l'accompagnant qui ne préjuge pas de vos difficultés. Je mets à disposition des hypothèses & des outils. Libre de les utiliser, vous restez aux commandes de votre vie professionnelle.

Mes écoles sont celles du spectacle vivant, la culture, l'événementiel, l'artisanat & le luxe. Ces expériences m'ont enseigné l'exigence, la souplesse, le soin porté à l'ouvrage & la créativité.

Mon travail se situe à la frontière de l'opérationnel et du stratégique, dans une zone de recherche d'équilibre entre le concret, le vivant & le conceptuel.

Sensible aux mouvements du monde, j'ai étudié à Londres. J'y ai créé un studio d'enregistrement, lieu idéal pour écouter la musicalité des multiples cultures qui s'y rencontraient. Du spectacle de rue en Inde aux événements internationaux, organisés avec des équipes locales, j'ai questionné les possibles ponts entre ces territoires qui nous limitent.

Ma personnalité est celle d'une perpétuelle apprenante, enthousiaste de la rencontre & de ce qu'elle apporte d'émerveillement, de perspectives.

Ma temporalité est celle de l'accueil, du recul & de l'humilité.



Valérie THIERRY

Véronique Gaudry-Rouillé

Accompagnatrice bilan de compétences

Depuis juin 2022, je suis entrepreneure salariée de Coopaname et développe une activité d'accompagnatrice en bilan de compétences.

J'ai été co-gérante d'ACTING, un centre de valorisation personnelle et professionnelle pendant plus de 20 ans. J'ai géré et administré la structure, travaillé en collaboration avec les Opca et Pôle Emploi, répondu aux appels d'offres et suivi la législation.

Je suis également une accompagnatrice à l'élaboration de projets professionnels, ayant de l'expérience avec tous les publics, avec des spécialités telles que la création d'activité, la gestion de situations de travail difficiles et la préparation à la retraite.

J'ai accompagné individuellement tout au long de ces années presque 1000 personnes.

En tant que formatrice, j'ai coaché des groupes dans l'élaboration de projets professionnels, aidé à gérer le stress et enseigné la photographie dans divers établissements.

Pendant 10 ans j'ai été accompagnante bénévole en soins palliatifs et je fais partie du groupe de travail sur la formation continue des bénévoles et l'élaboration d'un portfolio de compétences, au siège de l'association. En tant que membre du conseil scientifique et du collège des bénévoles de la Société Française de Soins Palliatifs, je travaille actuellement sur la construction d'un référentiel de formation initiale pour les bénévoles en soins palliatifs.

Mes compétences incluent la connaissance du droit du travail et de la formation professionnelle continue, des organismes de formation et des organismes financeurs, des plateformes telles que Dokélio et Kairos, ainsi que la démarche qualité Datadock puis Qualiopi.

En termes de traits de personnalité (profil INFP du MBTI) je suis créative, imaginative et sensible. J'accorde une grande importance à l'authenticité et à l'harmonie dans mes relations, ce qui lui permet d'instaurer des collaborations efficaces et respectueuses avec mes partenaires et mes clients.

En résumé, mon expérience en gestion de projet, en accompagnement professionnel, en formation, en bénévolat et en photographie fait de moi une personne polyvalente.

Ses réalisations



Son CV

<https://www.linkedin.com/in/veronique-gaudry-rouillé/?originalSubdomain=fr>

- 2022 Mémoire du titre professionnel Manager d'organismes à vocation sociale ou culturelle en ESS : "Être-là et écouter et ne pas faire : L'accompagnant bénévole en soins palliatifs et la consigne donnée par l'association ASP Fondatrice"
- 2013 Mémoire de DU Histoire de vie en formation : "S'insérer : quelles histoires ? La place des éléments biographiques dans l'accompagnement en insertion."
- 1993 Mémoire Maîtrise d'arts Plastique option photo : "Le portrait d'enfant en photographie en France 1839-1870"

Yolande COSTANTINI

Son CV

https://formation.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/yvon-corain/CV_Yvon_Corain.pdf

Yvon Corain

conseiller en bilan de compétences et en évolution professionnelle

Je me suis d'abord formé et j'ai d'abord travaillé comme éducateur spécialisé, ce qui m'a amené à accompagner de nombreuses personnes, en mobilisant des savoirs, savoir-faire et savoirs-être dans les domaines de l'éducatif, du social et du psychologique.

Parallèlement, j'ai commencé à exercer une activité de formateur de terrain pour des stagiaires en éducation spécialisée, activité que j'ai poursuivie durant une vingtaine d'années.

J'ai complété cette formation et cette double expérience par un master en sciences sociales et humaines orienté dans la formation des adultes, et plus particulièrement dans le champ des apprentissages informels, expérientiels et biographiques : les apprentissages que l'on réalise au quotidien au cours de sa vie, sans nécessairement s'en rendre compte, du fait de ses expériences, personnelles et professionnelles.

Parallèlement, je me suis intéressé aux questions de condition, d'organisation et de relation de travail. J'ai ainsi exercé diverses missions de représentant du personnel (comité d'entreprise, délégué du personnel, CHSCT, avec notamment la conception et la réalisation d'un document unique d'évaluation des risques professionnels).

Cette expérience m'a amené à m'intéresser à la question du rapport, individuel et collectif, au travail. Je me suis alors formé à la psychologie clinique du travail. Formation que j'ai complétée par une certification « Accompagner les transitions professionnelles », afin d'exercer comme conseiller en bilan de compétences et en évolution professionnelle.

Contenus

Le programme se découpe en :

1/ phase préliminaire = 2h

2/ phase d'investigation = 5 x 2h

de son parcours de formation et professionnel

de ses valeurs, motivations, intérêts, personnels et professionnels

de ses compétences, issues de ses expériences

de son environnement socio-professionnel

de son projet professionnel, en lien avec sa vie personnelle

3/ phase de conclusion = 2h

Et 10h sont consacrées au travail personnel guidé inter-séance du bénéficiaire

Ce programme peut s'adapter en fonction des situations.